

Accelerate Procurement Agility

Entretien avec Christophe Quiquempoix - Vice-président, Sustainable Procurement Global Supply Chain, Schneider Electric.



1° Le développement durable est au cœur de la stratégie de Schneider Electric depuis 15 ans. En 2005, l'entreprise a été la première à contrôler son impact sur le triptyque People, Profit, Planet et les bénéfices engendrés grâce à un baromètre RSE. En 2021, Schneider Electric a reçu le prix « Best Global Sustainable Supply Chain organization lors » lors du « Global Sustainable Supply Chain Summit 2021 » (GSSC Summit) et a lancé un projet "Zéro Carbone".

Nous avons rencontré Christophe Quiquempoix pour découvrir comment le département achats soutient et accompagne la politique RSE de Schneider Electric, où le développement durable est ancré dans son ADN.

Chez Schneider Electric, nous avons un long et fort héritage en matière de RSE. Nous avons mis en place un programme d'entreprise qui intègre le développement durable au cœur de l'organisation. Notre activité est basée sur la gestion de l'énergie, l'automatisation et l'industrie du développement durable. Notre objectif est de permettre à tous de tirer le meilleur parti de notre énergie et de nos ressources, en faisant le lien entre le progrès et le développement durable pour tous. Nous jouons sur deux tableaux, en montrant l'exemple dans notre propre écosystème tout en faisant partie des solutions durables pour nos clients. Chez Schneider Electric, la RSE est omniprésente : elle fait partie de notre ADN, de nos engagements, et nous allons même jusqu'à l'intégrer dans nos plans d'intéressement. Par conséquent, nous ne nous intéressons pas seulement à la réalisation des objectifs commerciaux, mais aussi à la manière dont ces objectifs sont atteints et à l'impact qu'ils ont sur les personnes et la planète. C'est aussi la raison pour laquelle j'ai personnellement rejoint l'entreprise.

Nous avons ainsi défini six engagements à long terme :

1. Agir pour un monde climatiquement responsable
2. Utiliser efficacement les ressources
3. Développer le principe de confiance
4. Créer l'égalité des chances
5. Exploiter les forces de la génération
6. Embarquer les communautés locales

Dans le domaine des achats, le développement durable est aussi important que la croissance du chiffre d'affaires. Notre cadre « Achats durables » est une feuille de route que nous nous engageons à respecter de 2021 à 2025. Depuis le lancement de ce cadre, nous avons mis l'accent sur la collaboration. Cela signifie que nous travaillons main dans

la main avec nos fournisseurs pour les aider à accélérer leur programme de développement durable, et nous investissons beaucoup de ressources pour aider ces fournisseurs à avoir un impact sur la RSE. Nous avons mis en place une première couche de projets et de programmes fondamentaux qui couvrent l'ensemble du spectre RSE.

Ces projets et programmes sont les suivants :

1. **Le code de conduite des fournisseurs** : un document résumant nos exigences essentielles en matière de développement durable à l'égard de nos fournisseurs.
2. **Due diligence** : il s'agit de notre programme de réduction des risques RSE, au sein duquel nous évaluons chaque année ces risques auprès de nos 52 000 fournisseurs. Pour ce faire, nous utilisons le cadre de la « Responsible Business Alliance » (RBA). Pour les fournisseurs les moins bien notés (c'est-à-dire ceux qui présentent un risque élevé), nous envoyons des auditeurs sur place pour réaliser un audit RSE complet. Celui-ci évalue 180 points de contrôle différents, allant d'éléments très élémentaires (par exemple, vérifier que les portes de secours ne sont pas verrouillées) à des éléments plus avancés (par exemple, demander un extrait du système de badgeage pour calculer et vérifier les heures supplémentaires, vérifier que les heures supplémentaires ne dépassent pas le maximum légal pour la région ou le pays en question, ou encore interroger les employés sans la présence de leur direction). L'objectif de ces contrôles est d'identifier toute non-conformité. Une fois celles-ci identifiées, nous travaillons avec nos fournisseurs pour les résoudre dans un délai donné, et nous veillons à soutenir les fournisseurs tout au long de ce processus.
3. **Évaluation ISO 26.000** : pour ce faire, nous nous référons aux normes EcoVadis et nous nous concentrons sur nos fournisseurs stratégiques. Schneider Electric compte environ 1 200 fournisseurs stratégiques qui représentent plus de 65 % de ses dépenses. Pour ces fournisseurs, il est nécessaire de demander l'évaluation ISO 26 000 et d'augmenter leur score moyen. Cela signifie que nous nous donnons pour objectif d'augmenter le score moyen EcoVadis de nos fournisseurs stratégiques année après année. Nous avons également fixé un score minimum que les fournisseurs doivent atteindre. Si ce n'est pas le cas, ces fournisseurs perdrons leur statut "stratégique".

En plus de ces trois programmes fondamentaux, nous avons également développé des programmes plus stratégiques :

- 1) **Le Projet Zéro Carbone** : qui vise à décarboner les activités de nos fournisseurs. Nous nous engageons à réduire de 50 % d'ici 2025 les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités de nos 1 000 fournisseurs principaux. Pour aider nos fournisseurs à s'engager dans cette voie et, à terme, à décarboner leur supply-chain et leurs entités, nous avons mis au point un cadre de soutien complet, allant de l'évaluation de la maturité à la formation approfondie, ainsi qu'un portail digital complet où les fournisseurs peuvent consulter des documents de référence, des formations complémentaires et un calculateur d'émissions digital. En mars 2023, nous avons lancé un nouvel outil dédié aux PME qui les aide à

automatiser le calcul de leur empreinte carbone, les accompagne dans leur définition d'objectifs, et fourni des recommandations d'actions de décarbonation.

- 2) **Matériaux Verts** : notre engagement est d'augmenter la teneur en matériaux verts à 50 % dans nos produits d'ici 2025. Une fois encore, comme pour le projet "Zéro carbone", nous avons adopté une approche très pragmatique : nous avons d'abord défini ce que nous entendons par "matériau vert". Pour le définir, nous avons suivi trois directions : 1) faible impact carbone, 2) haute teneur en matériaux recyclés, et 3) absence de nuisance pour les personnes et la planète. Nous avons tout d'abord décidé de nous pencher sur nos produits en acier, en thermoplastique et en aluminium.
- 3) **Emballage Durable** : un programme axé sur le carton et le plastique. Nous nous engageons à ce que, d'ici 2025, 100 % du carton utilisé dans nos emballages soit constitué de matériaux recyclés et à ne plus utiliser de plastiques à usage unique.
- 4) **Le Travail Décent** : en ce qui concerne ce pilier social, nous appliquons des normes et des pratiques strictes et ambitieuses en matière de droits sociaux et de droits de l'homme. Nous nous engageons à ce que, d'ici à 2025, 100 % de nos fournisseurs stratégiques offrent un travail décent à leurs employés. Nous avons défini le concept de travail décent en suivant le cadre de l'International Labor Organization (ILO) et nous avons défini 10 piliers et 67 points de contrôle.
- 5) **Excellence sociale** : avec ce programme, il s'agit d'aller plus loin dans notre chaîne d'approvisionnement pour évaluer les fournisseurs de niveau 2, 3 et même X. Via ce programme, notre ambition est de pouvoir apposer sur nos produits un label « d'excellence sociale » qui certifie non seulement à nos clients que nous respectons nos propres principes, mais aussi que nos fournisseurs de niveau 1 et les fournisseurs de nos fournisseurs respectent également un niveau élevé de normes en matière de droits sociaux et de droits de l'homme.

Enfin, en ce qui concerne la gouvernance, voici comment nous l'abordons :

1. Comment qualifier un fournisseur en termes RSE
2. Comment nous mesurons la performance RSE de nos fournisseurs
3. Comment nous leur communiquons ces performances
4. Comment nous améliorons leurs performances RSE
5. Comment nous utilisons la performance RSE

Un point qui mérite d'être mentionné : nous avons 11 engagements plus un au niveau du Groupe que nous appelons les engagements Schneider Sustainable Impact (SSI). Un tiers de ces engagements sont pilotés par le service achats. Nous publions également les progrès réalisés sur ces engagements tous les trimestres, et chaque employé de Schneider Electric qui bénéficie d'un plan d'incitation à court terme voit son bonus directement affecté par les réalisations de ces SSI. Il s'agit là d'un indicateur clair de l'importance que nous accordons au développement durable chez Schneider Electric.

2° Comment la politique RSE est-elle gérée dans vos processus, et quel est l'impact sur votre chaîne d'approvisionnement ?

Nous avons un module dédié à la qualification RSE pour les nouveaux fournisseurs qui mesure leur performance RSE. Nous ne nous contentons pas d'utiliser la norme ISO 26000, nous combinons les différents programmes présentés. Chaque fois que nous procédons à un examen trimestriel des activités, le développement durable est le premier sujet abordé. Nous échangeons avec les fournisseurs sur ce qui a été réalisé au cours du trimestre précédent en termes de RSE, sur le projet "Zéro carbone", les matériaux verts, la norme ISO 26000 et de Due Diligence. L'objectif de l'entreprise est de se concentrer sur l'impact, bien sûr, mais aussi la performance. Pour garantir l'adoption complète de nos programmes de développement durable au sein de l'organisation achats, nous identifions un point de contact unique qui agira en tant que chef de projet local.

3° Quelles sont les fonctions impliquées ?

Au sein de Schneider Electric, plusieurs fonctions sont impliquées pour soutenir les différents programmes. Nous travaillons en étroite collaboration avec les équipes chargées du développement durable et de l'environnement, qui sont des experts en matière d'émissions de carbone, de matériaux durables, de mesure de l'empreinte carbone de nos activités sur le scope 3 etc. Nous travaillons également en étroite collaboration avec les équipes du développement produit et la R&D afin de nous assurer que nos exigences en matière d'emballage durable et de matériaux verts sont mises en œuvre et que tous les nouveaux fournisseurs que nous choisissons sont ceux qui émettent le moins de carbone dans leur catégorie. Enfin, nous travaillons en étroite collaboration avec les autres fonctions de la supply-chain afin d'assurer la continuité de nos programmes et de tirer parti de toutes les meilleures pratiques de chaque région, pays et entité.

4° Avez-vous rencontré des difficultés lors de la définition de votre stratégie RSE, et comment les avez-vous résolues ?

De nombreux défis sont à venir parce que nos engagements sont assez importants et ambitieux. Par exemple, pour le programme Zéro Carbone, le défi auquel nous nous attendions était l'engagement des fournisseurs à respecter nos objectifs. Cependant, dans une période relativement courte - quatre à cinq mois - nous avons été en mesure d'intégrer environ 1 015 fournisseurs actifs dans le programme. Nous y sommes parvenus en simplifiant les étapes d'entrée dans chacun de nos programmes. Par exemple, nous ne demandons pas aux fournisseurs de s'engager à atteindre 50 % de l'objectif. Nous leur demandons de fixer leur propre objectif, puis nous travaillons avec eux pour l'atteindre. Si vous souhaitez vous engager auprès de vos fournisseurs, vous devez leur faciliter au maximum l'accès au programme, faute de quoi ils n'y adhéreront jamais ou ne l'adopteront pas. Un autre défi était qu'environ 70 % de nos fournisseurs étaient

totallement novices en matière de décarbonation, et n'avaient jamais calculé leur empreinte carbone auparavant. Début 2022, seuls 10 % des fournisseurs disposaient d'une déclaration de carbone partagée. Mais à la fin de la même année, ce chiffre est monté jusqu'à 95 %.

De plus, deux tiers de nos fournisseurs sont des PME (petites et moyennes entreprises). Il est difficile d'attendre d'une PME le même niveau que celui que l'on attend d'une grande entreprise qui dispose d'une équipe entière chargée du développement durable. Il est donc primordial de leur fournir des outils pour qu'ils parviennent à une décarbonation efficace.

Suite au succès du projet Zéro Carbone, nous avons appliqué cette même formule à nos autres programmes. Par exemple, nous avons d'abord sensibilisé nos fournisseurs au travail décent, puis nous leur avons demandé de s'engager dans le programme avant de passer à l'évaluation et aux plans d'action correctifs soutenus par des sessions de formation.

En ce qui concerne l'intégration des fournisseurs, les gens me demandent comment vous avez réussi à embarquer 1 015 fournisseurs dans le projet Zéro Carbone si facilement ? Je pense que c'est facile parce qu'il n'est pas nécessaire de convaincre les fournisseurs que la décarbonation doit être mesurée. Si Schneider Electric ne le leur demande pas, un autre client ou un gouvernement le fera. Ils savent qu'ils doivent répondre à cette exigence et, grâce à nos programmes, ils bénéficieront de notre soutien. C'est pourquoi je pense que nous avons obtenu une approbation rapide pour ces programmes.

Grâce à Synertrade Accelerate, nous avons collecté les données de déclaration de carbone de nos fournisseurs directement au sein de la plateforme. Mais nous collectons également bien plus que leurs émissions : évidemment la déclaration sur le scope 1, le scope 2 et le scope 3, l'année de déclaration, leur chiffre d'affaires pour cette année, l'axe qu'ils prévoient d'utiliser pour décarboner, etc. Il y a environ 50 données par fournisseur qui doivent être saisies et que nous contrôlons chaque semaine. L'équipe chargée des achats extrait ces données de la plateforme à des fins de suivi et de prise de décision.

5° Quels sont les principaux résultats ? Pouvez-vous nous donner quelques exemples concrets ?

- **Le projet Zéro carbone** : à la fin de l'année 2022, nous avons enregistré une diminution de 10 % des émissions de carbone.
- **Matériaux verts** : nous avons atteint 18 % de contenu vert pour l'acier, le thermoplastique et l'aluminium dans nos produits.
- **Le programme d'emballage durable** : il se déroule exceptionnellement bien. Au cours des deux premières années, nous sommes presque à mi-chemin de notre engagement pour 2025.

- **Programme de travail décent** : environ 59 % de nos fournisseurs se sont engagés dans le programme et environ 1 % sont en conformité. Il est important de préciser qu'un taux de conformité de 1 % ne signifie pas que les autres ne sont pas conformes. Cela signifie simplement que nous n'avons pas encore reçu les réponses, car le programme est relativement nouveau et la phase de collecte est encore en cours.

En ce qui concerne les programmes fondamentaux, nous contrôlons la note moyenne ISO 26 000 de nos fournisseurs stratégiques et nous avons obtenu une note moyenne de 60,3. Il s'agit d'une augmentation de 1,6 par rapport à l'année dernière, et cette amélioration annuelle se poursuit depuis un an. En ce qui concerne la due diligence, nous contrôlons le nombre d'audits réalisés au cours de l'année précédente. L'objectif est de 200 audits sur site et nous avons déjà réalisé 223 audits en plus des 657 auto-audits effectués jusqu'à présent.

Publié en mars 2023. Tous droits réservés.

Plus d'informations sur www.synertrade.com

contact@synertrade.com